



Décembre 2019



InfoHERMANCE

Législature 2015-2020

Conseil municipal

Subventions TPG

« P'tite poubelle verte »

L'aiMant Rose

Et si on jouait...

Manifestations

Cartes CFF

Nouvelles lignes TPG

Cimetière

Zone de chantiers

Horaires de fin d'année

Conseil municipal

Budget 2020

Le 12 novembre, le Conseil municipal a adopté par 10 oui et 1 abstention le projet de budget de fonctionnement pour l'année 2020. Avec des charges à hauteur de CHF 4'300'938.- pour des revenus attendus de CHF 4'306'714.-, ce budget affiche un excédent de revenus présumé de CHF 5'776.-.

L'équilibre budgétaire, imposé par la loi sur l'administration des communes, a pu être trouvé grâce à des recettes fiscales en hausse mais aussi moyennant des choix stratégiques opérés par la commission des finances et le Conseil municipal. En conséquence, l'année 2020 s'annonce riche pour notre commune, qui en sus des élections prévues aux mois de mars et avril, verra l'inauguration de la salle communale, entièrement rénovée ainsi que l'adoption de la nouvelle version du plan de site.

Par le biais de ce budget, les autorités entendent également soutenir les différentes associations villageoises (CHF 190'000.-) notamment par des subventions spécifiques pour le Hermance Région Rugby Club (CHF 18'000.-) qui pourra installer, avec l'aide du CoHerAn, un arrosage automatique pour son terrain ou encore le Sauvetage qui pourra rénover son local, grâce au soutien des 3 communes (150'000.-).

L'aide aux personnes n'a pas non plus été oubliée, car des subventions « TPG » (voir ci-dessous) seront allouées aux jeunes et aux seniors et une permanence destinée spécifiquement à ces derniers (aide administrative, démarches diverses) sera mise en place en partenariat avec Pro Senectute dès janvier 2020.

Changement de Conseiller municipal

Après avoir siégé près de 10 ans (9.03.10 - 12.11.19) au Conseil municipal, Monsieur Marc Fuhrmann a démissionné de sa charge le 12 novembre dernier. Il sera remplacé par le premier « vient en-suite » de la liste « Hermance Réalise ».

Subventions TPG

Dans le cadre du budget 2020, le Conseil municipal a voté une enveloppe dotée de CHF 10'000.- destinée à soutenir nos jeunes et aînés dans l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. Ainsi, un montant de CHF 50.- sera remboursé aux jeunes (jusqu'à 25 ans) et aux bénéficiaires de l'AVS. Une information spécifique expliquant les diverses modalités à effectuer afin de pouvoir percevoir cette subvention sera envoyée à toutes les personnes éligibles d'ici la fin de l'année.

« P'tite poubelle verte »

Grâce à un partenariat à l'échelle des communes d'Arve et Lac, la commune d'Hermance instaurera dans le courant du premier trimestre 2020 la « P'tite poubelle verte ». En effet, souhaitant améliorer le taux de recyclage de la commune et effectuer une action concrète en matière d'écologie, les autorités politiques ont décidé de souscrire à l'action menée par le Canton et d'autres communes genevoises consistant à organiser un ramassage des déchets de cuisine.

En effet, ces détritiques qui composent près du tiers de nos poubelles, contiennent plus de 90% d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'incinération. De plus, leur valorisation, moins onéreuse que l'incinération, permet de produire du biogaz et du compost utiles pour les agriculteurs.

Ainsi, grâce à une « p'tite poubelle » aérée et des sacs compostables, il sera désormais pos-



Mairie d'Hermance
Rue de l'Eglise 1
Case postale 2
1248 Hermance

☎ 022.751.13.90
☎ 022.751.20.90
@ mairie@hermance.ch



sible de collecter des déchets tels que les restes cuits ou crus (viandes, os, poissons, coquillages), les épluchures (fruits et légumes), les coquilles d'œuf, le thé ou le marc de café, les produits avariés (pain, légumes, plats cuisinés, produits laitiers) ou encore les fleurs et plantes d'appartements.

Une fois remplis et fermés, les sacs compostables seront à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet par la Mairie.



Une information spécifique sera envoyée à toute la population dès que le dispositif sera opérationnel.

L'aiMant Rose

En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse, dont Hermance, se sont mobilisées pour planter des centaines de milliers de bulbes de vie. En participant à la campagne « 1 tulipe pour la vie », orchestrée par « L'aiMant Rose », notre commune souhaite, par le biais de cette action inédite, rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique. Le Service technique intercommunal a donc planté à l'entrée du village, selon la mesure 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches, pour symboliser la proportion de femmes touchées par cette maladie. La tulipe est quant à elle universellement associée à l'optimisme, à la renaissance et à la vitalité de la nature. Dès la fin des frimas hivernaux et avec le renouveau du printemps, les premières fleurs pourront être admirées.



Et si on jouait...

Quelques personnes du groupe de loisirs ont envie d'organiser, pour la deuxième fois, un après-midi et une soirée « **Jeux** » dans le restaurant scolaire situé dans le bâtiment de l'école (entrée par le fond du parking, à côté du local des pompiers).

Tous les habitants d'Hermance (adultes uniquement) sont donc invités à venir partager un moment autour de jeux de société divers, traditionnels ou nouveaux : jass, scrabble, crokinole, picto-nary, indix, time's up... et bien d'autres

le jeudi 6 février entre 16h00 et 22h30.

Chacun peut apporter un jeu qui lui plaît et qu'il a envie de faire connaître.

Des boissons sans alcool seront offertes (possibilité d'acheter sur place, à prix coûtant, du vin ou de la bière).

Alors, si vous souhaitez passer une heure ou deux dans une ambiance détendue et conviviale, n'hésitez pas, vous serez accueillis chaleureusement !

Pour les organisateurs: G. Martinal

Manifestations communales

Le sapin de Noël communal, décoré par les enfants de l'école sous la houlette de l'Association des parents d'élèves (APEH) a été illuminé le mercredi 4 décembre. Petits et grands, réunis autour d'un verre de jus de pomme ou de vin chaud et de pâtisseries ont assisté à la mise sous tension des lumières qui brilleront sur le haut de la rue du Nord jusqu'à la fin de l'année.



Les prochains rendez-vous festifs organisés par la Mairie seront:

- ★ Le Noël de l'école à l'Eglise St Georges, le 18 décembre à 19h
- ★ Les vœux du Maire, à la Colonie « l'Hermancia » (Chens), le 9 janvier à 19h

Une communication spécifique sera envoyée prochainement.

Cartes CFF

La vente des cartes CFF CoHerAn sera assurée dès le début janvier par la Commune d'Anières, selon le principe du « tournus CoHerAn ». Ainsi les dernières réservations pour la fin de l'année devront être effectuées au plus tard à Hermance **le jeudi 19 décembre à 17h00**, et les cartes retirées avant 18h00 le même jour.

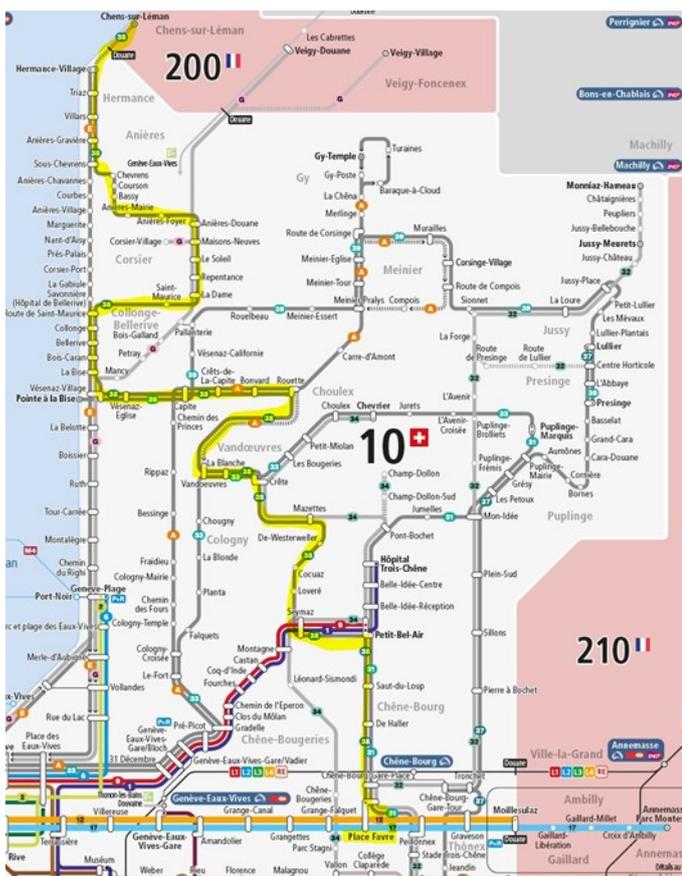
Plus aucune carte ne pourra être vendue ni retirée passé ce délai. Dès la réouverture de la Mairie d'Anières, le 2 janvier prochain, les réservations et achats de cartes CFF pourront reprendre soit par le biais du site internet www.anieres.ch soit par téléphone au 022 751 11 45.



TPG - Nouveaux horaires et nouvelles lignes

Afin de satisfaire aux directives fédérales, les lignes à lettres vont progressivement disparaître ces prochaines années et seront remplacées par des nombres. C'est pourquoi, **dès le 15 décembre 2019**, l'actuel bus « B » sera rebaptisé « 38 ». Son parcours sera également modifié comme suit: *Chens-sur-Léman (pas toutes les courses) / Hermance / Anières-Mairie / Le Soleil (Corsier) / Saint-Maurice / Bois-Caran / Vézenaz / Capite / Vandoeuvres / Petit-Bel-Air / Chêne-Bourg-Gare / Place Favre.*

Ce tracé permettra la correspondance avec le « CEVA » à Chêne-Bourg-Gare et assurera les liaisons scolaires sur Bois-Caran et De Candolle. La fréquence sera augmentée et les véhicules circuleront aussi le dimanche toutes les 60 minutes.



Les lignes « E » et « G » subiront quant à elles quelques ajustements d'horaires.

Finalement, les TPG introduiront la ligne « E+ », celle-ci remplacera deux courses le matin et deux courses le soir de la ligne « E » pour permettre une liaison directe avec la Gare Cornavin. Ce nouveau service effectuera tous les arrêts de Hermance-Village à Vézenaz-Village puis elle se rendra directement sur les Quais pour s'arrêter

sur la rive droite à « Mont-Blanc », « Chantepoulet » et « Gare Cornavin ». Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la commune: www.hermance.ch.

Cimetière

Les demandes de renouvellement des tombes et urnes échues en 2020 et antérieurement doivent être adressées à la mairie d'Hermance uniquement par écrit d'ici le 30 septembre 2020 à rue de l'Eglise 1 - CP 2 - 1248 Hermance ou à l'adresse : mairie@hermance.ch.

Vous trouverez également sur notre site internet le règlement du cimetière, approuvé le 26 janvier 2016 par le Conseil municipal, dans lequel tous les détails relatifs aux prolongations sont indiqués.

Le secrétariat de la mairie reste naturellement à votre disposition en cas d'éventuelles questions.

Zone de chantiers - route de Chevrens

Comme annoncé lors du bulletin d'info de juin 2018, plusieurs chantiers sont en cours aux abords de la route de Chevrens. Le projet des « Terrasses », déposé en 2016, est entré dans sa phase finale puisque les premiers habitants devraient pouvoir prendre possession de leur appartement d'ici le début de l'année 2020.

Après plusieurs reports (dossier déposé en 2015), le chantier des « Hauts d'Hermance » a débuté, suivi de près par la promotion « Les Clos » (dépôt en 2017). La concomitance de ces trois chantiers a pour conséquence d'augmenter drastiquement la circulation dans un secteur habituellement calme et notamment par le passage fréquent de camions. N'ayant pas la possibilité d'agir quant aux autorisations de construire, celles-ci étant délivrées par le Canton de Genève, la Commune a néanmoins, dans ses préavis, demandé à ce que des mesures soient prises afin de garantir la sécurité des différents usagers (véhicules, piétons, vélos, etc) qui seraient amenés à emprunter les différents chemins de ladite zone.

En conséquence, l'Office cantonal des transports (OCT) a pris un arrêté de circulation afin d'instaurer des mesures provisoires de trafic, la nouvelle signalisation provisoire a été posée en conséquence le long de la route de Chevrens, aux chemins des Clos et de la Chapelle.

Or, force est de constater que les panneaux d'indications sont quotidiennement retournés, déplacés, voire jetés dans les champs voisins par des personnes mal intentionnées. Les Autorités déplorent ces actes dangereux, qui pourraient avoir des conséquences dramatiques en cas d'accident. C'est pourquoi, elles demandent avec insistance à chacun de faire preuve de bienveillance et de respect pour autrui en respectant la signalisation mise en place pour la sécurité de tous.



Horaires de fin d'année

Mairie

Exceptionnellement, la Mairie répondra à vos appels et recevra le public le lundi 23 décembre de 14h à 17h.

Dès le mardi 24 décembre et jusqu'au 2 janvier 2020, la Mairie sera fermée au public.

En cas d'urgence, pour le cimetière uniquement, veuillez contacter Mme Karine Bruchez Gilberto, Maire, au 079 756 91 10.

Police municipale

Le poste de police municipale sera fermé pour l'accueil au public du 25 décembre 2019 au 3 janvier 2020. Réouverture le lundi 6 janvier 2020.

Etat civil « campagne et rive gauche du lac »

L'Office de l'Etat civil sera ouvert le mardi 24 décembre 2019 de 08h30 à 15h00 non-stop. Le guichet sera ensuite fermé du mercredi 25 décembre jusqu'au mercredi 1er janvier 2020 inclus. Reprise le jeudi 2 janvier 2020, dès 08h30.

Pour l'annonce des naissances ou décès uniquement, une permanence aura lieu le jeudi 26 décembre 2019 de 09h00 à 11h00 et le lundi 30 décembre 2019 de 09h00 à 11h00.

Epicerie-Poste

Les 23, 27 et 30 décembre 2019 et le 3 janvier 2020 ouverture de 09h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00.

Les 24, 28 et 31 décembre 2019 ainsi que le 4 janvier 2020 ouverture de 09h00 à 13h00.

Fermeture les 25 et 26 décembre 2019 ainsi que les 1er et 2 janvier 2020.

Boulangerie

Fermeture le mercredi 25 décembre 2019 et le mercredi 1er janvier 2020.

Levée des déchets

Papiers-cartons

Mercredi 18 décembre*

Déchets organiques: Lundi 23 décembre, Lundi 30 décembre

Ordures ménagères: Mardi 24 décembre, Vendredi 27 décembre

Lundi 30 décembre*, Vendredi 3 janvier 2020

* jour modifié

Cambriolage

L'arrivée des Fêtes est souvent synonyme de recrudescence de cambriolages.

Si vous observez un évènement, une personne, un véhicule suspect ou si vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage et/ou si les auteurs se trouvent encore sur les lieux

Composer le 117

Dans tous les cas, ne prenez pas de risque en voulant interpellier un voleur.

Les autorités communales ainsi que les collaborateurs de la Mairie vous souhaitent de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année



Retrouvez toutes les informations sur notre site
www.hermance.ch